



# Écho de la colline

Journal numérique du Forum étudiant

## Aux yeux de la présidence, une relève de l'excellence

Publié à 10 h, 2026-01-13



Source : Rosalie Lavoie  
Écho de la colline



### Tristan Guilbault

Journaliste parlementaire au journal *Écho de la colline*, Collaborateur spécial à la *Télévision de Laval* et architecte (rigoureux et dynamique) de l'information

**« Vous pourriez donner des leçons aux actuels députés ! » a affirmé Nathalie Roy, députée de Montarville et Présidente de l'Assemblée nationale du Québec lors de son passage à la cérémonie d'assermentation du 32<sup>e</sup> Forum Étudiant. C'est ce qu'elle a lancé à celui qui devra assurer son rôle lors de la simulation, Francis D. Mayanga.**

Pendant que Nathalie Roy sort de l'Agora, après son discours aux députés, elle s'est mise à utiliser l'humour pour commenter l'intensité de ce « respect du silence » protocolaire lundi par les participants. L'une de ses responsabilités, en tant que Présidente de l'Assemblée nationale du Québec, est de participer à des cérémonies d'assermentation lors d'une activité tel le Forum étudiant.

Dans son discours, elle s'est aussi réjouie des 61 participantes féminines au sein de la simulation parlementaire, soit au-delà de la moitié des 106 délégués. Elle dénote la relève sérieuse, « disciplinée » et de qualité symbolisée par les députés. « Je trouve que [cette 32<sup>e</sup> édition du] Forum étudiant nous présente des députés très disciplinés, alors ça va être facile pour le Président. » Elle s'« impressionne toujours de l'importance que les jeunes accordent à s'impliquer en démocratie ». Madame Roy, qui a pu écouter les discours des chefs de partis, met en lumière l'inspiration des étudiants collégiaux qui sont à la fois très informés et renseignés sur l'actualité contemporaine.

### La présidente s'adresse au président

De même, lundi après-midi, la première séance de travaux s'est déroulée sous la présidence de M. Mayanga. Celle qui a également observé l'intégralité de cette première joute remarque d'ailleurs qu'il s'est bien débrouillé, a-t-elle dit en entrevue. Il doit surtout connaître sur le bout des doigts « son code pour savoir à quel moment intervenir [...] aussitôt qu'il y a un manquement au règlement ». De plus, il est en son devoir de suivre le règlement et de rester impartial selon elle.

**« Vous avez le rôle d'arbitre ou de juge, mais vous devez trancher en une seconde, deux secondes maximum et c'est une obligation. Donc, ça c'est difficile parce qu'il n'y a aucun juge qui prend une décision en deux secondes. »**

En terminant, il est important de savoir que la Présidente de l'Assemblée nationale du Québec s'engage réellement, dès la reprise des travaux, à déposer les résultats des projets de loi qui seront présentés et adoptés pendant la 32<sup>e</sup> législature du Forum étudiant. La délégation parlementaire est donc une source d'inspiration pour les élus réels.